



Point d'étape suite à l'intersyndicale du 3 mars 2021

Seule la CGT défend des NAO pour tous !!

Rappel : Vous le savez tous, l'accord SAFRAN (ATA) ratifié par l'unanimité des OS dans le cadre de la crise sanitaire, limite le niveau d'augmentation de la politique salariale 2021 à 1% de la masse salariale.

Lors des deux premières réunions de négociation relatives aux NAO 2021, notre direction dans sa présentation nous a expliqué qu'elle voulait seulement attribuer des Augmentations Individuelles au détriment d'une Augmentation Générale.

Pour la CGT, La proposition direction ne se justifie en rien et surtout ne respecte pas l'esprit de l'accord groupe. Nous avons une nouvelle fois expliqué nos attentes mais la direction et les autres OS n'ont semblé partager notre position.

A la CGT nous gardons confiance et espérons une unité syndicale face à une direction désireuse de division.

Cette année pour la CGT, le problème est : Comment répondre à notre intention de **favoriser les petits coefficients et les jeunes « cadres » ? Nous avons encore une fois rappelé que notre objectif était que tous les salarié(e)s bénéficient d'une augmentation.** La crise nous a tous impacté et particulièrement les plus petits salaires. Pour la CGT, Il est important de valoriser les petits coefficients qui sont les plus impactés par cette crise sanitaire mais aussi sociale, notamment avec une baisse substantielle de salaire accompagnant la mise en place de l'APLD.

Rappel de la proposition CGT : Attribution d'une AI à tous les salarié(e)s SLS avec un montant UNIQUE. Nous avons utilisé le terme AI pour tous, car AG choque notre direction !!!

Nous avons passé une année exceptionnelle, il nous faut une négociation exceptionnelle

Lors de cette intersyndicale, nous avons chiffré et détaillé notre proposition :

Maintien des augmentations conventionnelles pour les cadres, maintien des dispositions de notre accord rémunération collaborateur, maintien de l'évolution de l'ancienneté (pour les moins de 15ans).

Sur le sujet de la prime ancienneté, nous maintenons notre revendication, à savoir :

- Calculer le montant de la prime sur le salaire réel et non sur la valeur P1 (valeur mini de notre coefficient).
- Une revalorisation de 1% par an, au-delà des 15 ans et dans la limite de 20 ans contre les 15 ans actuels.

Nous proposons d'attribuer une enveloppe pour l'égalité pro en plus du budget prévu dans notre accord égalité professionnelle.

Pour les chiffres:

Estimation enveloppe	= 1 726 003 €
TGA en 2021 (aug. Oblig. Cadres)	= 15971 €
Systeme de rem AI / 4 ans et promo après 10 ans	= 41 686 €
Ancienneté	= 157 304 €
Egalité Pro	= 10 000 €
Total restant (enveloppe – les mesures ci-dessus)	= 1 501 042 €

Avec un effectif d'environ 3 200 salarié(e)s cela représente 469 € par salarié calculé sur 13 mois

Le compte est bon !

**Nous revendiquons pour la NAO exceptionnelle,
une augmentation générale pour tous de 36 €.**

Soit 36 € par mois par salarié sans exclusion **du collaborateur au cadre supérieur**. Ceci respecte l'esprit des négociateurs CGT (ATA) de concentrer le programme salarial sur les bas salaires. Lors de cette intersyndicale nous n'avons pas encore trouvé d'échos de la part des autres OS !!! Affaire a suivre

LA CGT TE PROPOSE DE DONNER TON AVIS. DEUX SOLUTIONS :



OU

<https://www.askabox.fr/repondre.php?s=404427&r=SP4CGhFTdj1>

Tu peux retrouver le lien sur intranet espace RH/ organisations syndicales/CGT Safran/Les sites CGT/CGT Safran Landing Systems

Lors de cette deuxième réunion, nous avons évoqué principalement le sujet rémunération !!!

Doit-on deviner que la stratégie de notre direction est de ne pas négocier les autres thèmes relatifs aux NAO ? comme : la durée du travail, le droit à la déconnexion, l'insertion professionnelle et le maintien des travailleurs handicapés, gestion des emplois et des parcours professionnels...



Notre principale revendication sur un passage à 32 h serait-elle taboue ???

Travailler moins, pour travailler tous et pour travailler mieux

Pour clôturer la séance, la CGT a soulevé deux points :

1 : Nous avons demandé encore une fois à notre direction générale de faire respecter nos accords et notamment l'application des horaires variables. Ni la direction, ni les autres OS, ne se sont prononcées.

2 : Nous avons proposé à notre direction de reculer d'un mois la date du solde des congés afin de s'aligner avec le cycle APLD. Nous revendiquons donc de solder nos congés fin juin au lieu de fin mai. La direction doit nous faire un retour.

Vos représentants Cgt, le 8 mars 2021.